### DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES COMMUNE DE POLLESTRES

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°2024\_026 AUTORISANT L'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

## ASSOCIATION DES JURISTES DU MASTER DROIT DES AFFAIRES

#### 6.4 AUTRES ACTES REGLEMENTAIRES

## Le Maire de la Commune de Pollestres,

 ${f VU}$  le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 alinéas 1, 2 et 3 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L.3321-1;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/CAB/BPAS/2018037-0002 en date 06 février 2018 portant règlement de police des débits de boissons et établissements assimilés ouverts ou public dans le département des Pyrénées-Orientales ;

**CONSIDÉRANT** la demande du 12 février 2024 formulée par l'Association des Juristes du Master Droit des Affaires, représentée par d'installer un débit de boissons temporaire lors de la rifle prévue le 30 mars 2024, de 12h00 à 00h00, à la salle Jordi Barre.

# ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : L'Association des Juristes du Master Droit des Affaires, représentée par débit de boissons temporaire lors de la rifle prévue le 30 mars 2024, de 12h00 à 00h00, à la salle Jordi Barre.

<u>ARTICLE 2</u>: Le débit de boissons de l'Association des Juristes du Master Droit des Affaires sera soumis aux horaires fixés par l'arrêté préfectoral du 6 février 2018.

ARTICLE 3: Les boissons mises en vente sont limitées à celles comprises dans les deux groupes 1 et 3 définis par l'article L.3321-1 du Code de la Santé Publique.

**ARTICLE 4**: Ampliation du présent arrêté sera transmise à la brigade de gendarmerie de Thuir et au bureau des polices administratives de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

ARTICLE 5: Monsieur le Directeur Général des Services et les agents de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis et publié en la forme accoutumé.

Fait à Pollestres, 21 février 2024

Le Maire, Jean-Charle

Mis en ligne le 23/02/2024

REÇU EN PREFECTURE le 21/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-066-216601443-20240221-ARRETE2024